

CAIRP

Rebuilding Success • Rétablir le succès

Association canadienne  
des professionnels de  
l'insolvabilité et de la  
réorganisation

# Bulletin

## de la présidente du Conseil

### Index

1. La FCI annonce le nom des lauréats de la bourse de recherche Lloyd-Houlden
2. Huitième programme annuel d'insolvabilité commerciale et de réorganisation
3. Message de la présidente
4. Comité des nouveaux membres  
Nouvelles du PQC
5. La Conférence annuelle 2012 de l'ACPIR, à Banff, Alberta
6. Nouvelles des membres
8. Remerciements à Bea Casey

## LA FCI ANNONCE LE NOM DES LAURÉATS DE LA BOURSE DE RECHERCHE LLOYD-HOULDEN

La Fondation canadienne de l'insolvabilité (FCI) a récemment révélé le nom des lauréats de la Bourse de recherche Lloyd-Houlden 2012, soit **Gordon Hunter** et **Nick Milanovic**, respectivement professeurs à l'Université de Lethbridge et à l'Université Carleton. **Louise Lalonde**,



Louise Lalonde,  
présidente de la FCI

présidente de la FCI, se dit enchantée du calibre des chercheurs retenus cette année : « *Je suis très encouragée*

*par la qualité des demandes que nous avons reçues encore cette année. Nos deux boursiers apporteront une précieuse contribution à la recherche sur l'insolvabilité grâce à leurs rapports de recherche.* »



Dr. M. Gordon Hunter



Professeur Nick E. Milanovic

La FCI est une organisation à but non lucratif qui a été fondée par l'ACPIR et ses membres qui sont issus de tous les groupes d'intervenants du milieu de l'insolvabilité. Elle est vouée à la recherche et à l'éducation dans le domaine de la législation et des pratiques touchant la faillite et l'insolvabilité, tant commerciales que personnelles, ainsi qu'au perfectionnement des compétences en matière de réorganisation, de refinancement, et de redressement d'entreprises.

**Dr. M. Gordon Hunter** est professeur de systèmes de gestion de l'information à la Faculté de gestion de l'Université de Lethbridge, en Alberta. Il est aussi professeur invité à la Faculté de commerce, d'informatique et de gestion de l'information de l'Université South Bank, à Londres. Il a également occupé différents postes dans d'autres universités au Canada, ainsi qu'à Hong Kong et à Singapour.

Son exposé de recherche recensera les problèmes entourant le processus d'insolvabilité des petites entreprises. Sur 139 000 entreprises créées annuellement au Canada, environ 30 % échouent au cours de la première année et seulement 25 % sont encore en activité après neuf ans. Ces statistiques suscitent des questions : Quels sont les problèmes spécifiquement reliés au processus d'insolvabilité des petites entreprises? Est-il possible de cerner des éléments qui aideront les professionnels de l'insolvabilité?

Pour sa part, **Nick E. Milanovic** est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Toronto. Avant de devenir membre de la Faculté de droit de l'Université Carleton,





Il a pratiqué le droit du travail au Canada pendant une dizaine d'années. M. Milanovic est intervenu dans des litiges devant les tribunaux judiciaires et administratifs canadiens de tous les palliers ainsi que dans un litige historique en matière de commerce international et de droits de la personne aux États-Unis. Il a aussi témoigné devant des comités parlementaires fédéraux et provinciaux sur des questions nationales et internationales.

Le rapport de recherche du professeur Milanovic examinera l'incidence de l'ajout de l'article 65.12 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de l'article 33 de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies en 2008, lesquels précisent que toute convention collective demeure en vigueur pendant la procédure d'insolvabilité. Dans son essai, il se penchera sur la situation des conventions collectives dans le droit de l'insolvabilité avant les réformes et analysera les mesures d'incitation créées par les réformes en

examinant la nouvelle jurisprudence et en menant des entrevues ainsi qu'un sondage auprès des professionnels de l'insolvabilité. Ses travaux aideront à déterminer si les modifications entravent d'une manière excessive ou empêchent la survie d'entreprises qui font l'objet d'une procédure d'insolvabilité.

La bourse de 20 000 \$ partagée par les professeurs Hunter et Milanovic porte le nom de l'honorable **Lloyd Houlden**, c.r., éminent juge de la Cour d'appel de l'Ontario, présentement à la retraite. Elle est attribuée chaque année afin d'appuyer « l'analyse originale de moyens innovateurs pour améliorer le régime d'insolvabilité, la synthèse historique de certaines caractéristiques du régime et l'exploration de toute autre notion en matière d'insolvabilité ». Le concours est ouvert à tous les auteurs du milieu de l'insolvabilité, à savoir les syndics en exercice, les juristes et les universitaires.

## Huitième programme annuel d'insolvabilité commerciale et de réorganisation

Le 28 mars 2012, l'ACPIR a tenu son huitième programme annuel d'insolvabilité commerciale et de réorganisation.

**Adrian Cooper**, président et chef de la direction d'Oxford Economics, a tracé un portrait perspicace de l'économie mondiale. Il a présenté son exposé à guichets fermés dans la salle de bal du Toronto Board of Trade. Les participants ont aussi assisté à la simulation d'une requête contestée et à des présentations sur le droit fiscal, et le marché des prêts au Canada. La présentation de **George Riedel**, ex-chef de la stratégie de Nortel Networks, sur les tribulations de la vente des 6 500 brevets de cette entreprise, constituait un autre point saillant du programme.

L'ACPIR tient à remercier tous les présentateurs et à souligner les efforts inlassables du comité du programme commercial – **Brian Denega, président, Lana Bezner, Hartley Bricks, Richard Harris, Jonathan Krieger, Michelle Pickett** et **Jeffrey Rosenberg**, qui ont bénéficié de l'aide et des conseils de **Jennifer Stam**, associée chez Gowlings s.e.n.c.r.l., s.r.l.



Adrian Cooper  
Président d'Oxford Economics

## L'ACPIR croit à l'importance de reconnaître les membres qui se distinguent. N'hésitez pas à nous en faire part!

Dans chacun de ses numéros, le **Magazine Rebuilding Success** met en vedette des membres de l'ACPIR de partout au Canada qui se sont dévoués de manière exemplaire et bénévole, au sein de leur communauté. Si vous aimeriez soumettre la candidature d'un collègue ou autres personnes, veuillez transmettre les renseignements pertinents à [roxanne.labrie@caipr.ca](mailto:roxanne.labrie@caipr.ca).

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Le printemps nous a apporté du temps froid et l'anéantissement de tous nos espoirs de voir une équipe canadienne participer à la finale de la Coupe Stanley, mais nous pouvons à tout le moins nous réjouir de savoir que l'équipe de l'ACPIR a travaillé d'arrachepied au nom de ses membres dans le cadre de nombreux projets importants. En voici quelques exemples.

## » Plan stratégique

Le comité de planification stratégique a présenté une ébauche du Plan stratégique au conseil d'administration lors de sa réunion de février 2012. Après discussion avec le conseil concernant les priorités et les stratégies de l'ACPIR, le comité présentera à tous les membres la version finale du Plan stratégique, qui aura été approuvée par le conseil d'administration au cours de son assemblée générale annuelle en marge de la Conférence annuelle prévue à Banff, en Alberta, du 14 au 17 août 2012.

## » Gouvernance

En août 2011, compte tenu des nombreuses heures consacrées aux fonctions du président, du vice-président et des autres membres, le conseil d'administration a ordonné un examen approfondi des questions de gouvernance de l'ACPIR. Il a alors mis sur pied un comité spécial sur la gouvernance, sous la présidence conjointe de **David Howe**, CIRP, représentant de l'Institut canadien des comptables agréés au sein du Comité exécutif, et de **Larry Prentice**, FCIRP, ex-président.

Le comité s'est attardé à bien comprendre les différents rôles, responsabilités et tâches assumés dans le passé par le président, le vice-président du Conseil, le personnel et les bénévoles en général. Il a présenté au conseil d'administration un rapport faisant état de ses conclusions. Les modifications à apporter à nos règlements pour mettre en œuvre les recommandations approuvées par le conseil d'administration seront soumises à l'approbation des membres lors de l'assemblée générale annuelle.

## » Réforme législative

Conformément aux exigences de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI), le prochain examen de la législation régissant l'insolvabilité est prévu en septembre 2014. À cette fin, l'ACPIR a nommé **William Courage**, FCIRP, pour les aspects liés à l'insolvabilité des consommateurs, afin de cerner les problèmes dans la LFI qui revêtent une importance primordiale pour l'ACPIR et ses membres. Dans les prochaines semaines, un membre possédant

une expertise en matière commerciale sera nommé pour identifier les problèmes issus de la LFI et des autres législations, incluant la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) et la *Loi sur le Programme de protection des salariés* (LPPS). Nous pourrons ainsi continuer de promouvoir un système d'insolvabilité et d'administration des restructuration équitable, transparent et efficace à la grandeur du Canada, ce qui permettra à nos membres de continuer de proposer les solutions optimales aux particuliers et aux entreprises éprouvant des difficultés financières tout en préservant le degré de professionnalisme le plus élevé.



Guylaine Houle

Par l'intermédiaire de son président et du Comité exécutif, l'ACPIR continue d'entretenir de bonnes relations de travail avec le Bureau du surintendant des faillites (BSF) en poursuivant le dialogue sur les enjeux importants pour tous les intervenants du système canadien d'insolvabilité. De plus, l'Association s'attache à créer de nouveaux liens avec d'autres ministères ou organismes et à renforcer les liens existants, par exemple avec l'Agence du revenu du Canada grâce au renouvellement de son comité de liaison avec cet organisme.

Outre la réforme législative, l'ACPIR doit regarder vers l'avenir de la profession. En octobre 2010, elle a conclu avec le BSF un protocole d'entente lui redonnant la responsabilité de l'administration du cours sur l'insolvabilité et du matériel connexe. Il s'agit d'un premier grand pas, mais notre association ne doit pas s'arrêter là. En effet, pour assurer l'avenir de notre profession, nous avons créé le Comité des nouveaux membres.

Au cours des derniers mois, le Comité des nouveaux membres a élaboré son premier plan d'action et tenu sa première réunion en personne. Ses membres ont été présentés au Comité exécutif du BSF à la fin d'avril 2012. Notre président, **Mark Yakabuski**, et la soussignée ont aussi participé à cette réunion. Nous pouvons tous être fiers des réalisations du Comité des nouveaux membres. Prenons le temps d'encourager nos nouveaux membres, car ils représentent notre avenir. **Julie Mortreux**, présidente de ce comité, nous le présente dans cette édition du bulletin.

Guylaine Houle, BCL, FCIRP

# Comité des nouveaux membres

Créé à l'été 2011, le Comité des nouveaux membres (CNM) est composé de six membres de diverses provinces canadiennes qui ont obtenu la marque de certification CIRP/PAIR au cours des cinq dernières années et qui possèdent de l'expérience en insolvabilité, tant sur le plan des entreprises que des particuliers, soit : **Julie Mortreux** de Samson Bélair/Deloitte et Touche Inc., présidente; **Adam Fisher** de Harris & Partners Inc., vice-président; **Kimberley Burke** de BDO Canada Ltée, **Jodat Hussain** de Ernst & Young Inc., **Jennifer McCracken** de Campbell, Saunders Ltd., **Eric Sirrs** de MNP Ltée, **George P. Tzicas** du Groupe Serpone Inc. et **Kevin Brennan** d'Ernst & Young Inc., ancien président et agent de liaison avec le conseil d'administration. Au cours d'une réunion tenue le 27 janvier 2012, le CNM a établi les objectifs suivants pour l'année en cours :

- » Promouvoir la notoriété et la reconnaissance de la certification CIRP/PAIR par l'amélioration du contenu du site Web, un plus grand recours aux groupes de discussion et la promotion de la profession dans les collèges et universités;



Julie Mortreux, présidente du CNM

- » Participer de manière ponctuelle au plan stratégique de l'ACPIR;
- » Accroître la participation des nouveaux membres en assurant leur représentation au sein de chacun des comités de l'ACPIR et favoriser leur participation à la Conférence annuelle;
- » À titre de comité indépendant, offrir un soutien au conseil d'administration du PQC afin d'améliorer le processus en vue des examens de 2013;
- » Participer aux rencontres avec le Bureau du surintendant des faillites et appuyer les efforts de défense des intérêts de l'ACPIR;
- » Agir à titre de ressource pour les nouveaux membres et les étudiants inscrits au PQC.

Pour atteindre ses objectifs, le CNM sollicite l'appui des nouveaux membres, soit ceux qui se sont joints à l'Association au cours des cinq dernières années. Les nouveaux membres intéressés à contribuer aux divers projets du Comité sont priés de communiquer avec **Julie Mortreux** à : [jmortreux@deloitte.ca](mailto:jmortreux@deloitte.ca).

## NOUVELLES DU PQC

Le PQC est un programme dynamique et en constante évolution. À la fin du premier trimestre de 2012, la première mise à jour trimestrielle prévue pour le Cours de connaissances fondamentales était presque terminée. Cette mise à jour visait notamment à refléter les changements sur le plan de la législation et de la jurisprudence, ainsi qu'à effectuer certaines modifications suggérées par des membres. La mise à jour et la révision du Cours d'introduction, en vue de sa mise en ligne, sont aussi en bonne voie, tandis que la révision du matériel est presque terminée. La prochaine étape consistera à examiner les évaluations du cours. Enfin, nous avons amorcé la mise à jour et la révision du Cours d'administration de l'insolvabilité, selon l'ordre de priorité suivant : mise à jour des contenus, élaboration des devoirs et création d'une banque importante de questions d'examen.

L'élaboration des examens se déroule selon l'échéancier. Pour nous aider à élaborer de nouvelles questions pour le Cours de connaissances fondamentales, nous avons retenu les services d'une doctorante en droit de l'Université de Colombie-Britannique. Nous comptons sur son aide pour accroître le nombre de

questions disponibles pour l'Examen des connaissances fondamentales, afin d'être en mesure de l'offrir plus de deux fois par année.

Le deuxième Examen des connaissances fondamentales a eu lieu à la fin de mars. Sur les 62 candidats inscrits, 44 ont réussi (71 %), se qualifiant ainsi pour entamer le Cours de connaissances appliquées et se joindre aux 104 membres stagiaires ayant déjà atteint ce stade du PQC. En conséquence, nous prévoyons qu'un plus grand nombre de candidats se présenteront à l'examen national sur l'insolvabilité du PQC (ENIC) en octobre. Sont admissibles à l'examen tous les candidats inscrits au cours depuis au moins six mois, qui ont accumulé les 2 400 heures d'expérience requises et qui se sentent prêts.

Le travail relatif à l'ENIC avance aussi conformément à l'échéancier. Le jury d'examen travaille surtout à faire en sorte que l'examen satisfasse aux exigences du Profil des compétences établi pour les nouveaux professionnels agréés de l'insolvabilité et de la réorganisation (PAIR), qui a été diffusé au début de 2011.

# La Conférence annuelle 2012 de l'ACPIR

**Du 14 au 17 août, à l'hôtel Fairmont Banff Springs, en Alberta**



Recontrez vos collègues dans un château céleste

## INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE DÈS MAINTENANT!

**S**oyez des nôtres cet été à l'occasion de la Conférence annuelle 2012 de l'ACPIR, dans le cadre spectaculaire de l'Hôtel Fairmont Banff Springs, à Banff, en Alberta. Dans ce « château céleste », les professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation pourront conjuguer plaisir et travail.

Encore une fois cette année, la Conférence offre aux membres de l'ACPIR et aux intervenants du domaine de l'insolvabilité de tout le pays une occasion unique de se côtoyer et de prendre part à des activités de perfectionnement professionnel tout aussi instructives qu'inspirantes, et offertes par des spécialistes de renom. Les nombreux ateliers offerts sont d'autant plus stimulants qu'ils sont un forum idéal pour les échanges d'idées et le réseautage.

Niché au cœur du Parc national de Banff, le Fairmont Banff Springs vous promet une hospitalité incomparable dans un décor à couper le souffle. De plus, les membres et leur famille pourront profiter d'une vaste gamme d'activités dont un parcours de golf aux paysages grandioses et de calibre professionnel, une station thermale de renommée internationale, des boutiques, une salle de quilles et un club pour enfants qui offre entre autre des

aventures en milieu sauvage, un atelier de photographie, et plus encore.

Au-delà des activités de l'hôtel, vous pourrez également profiter de la sérénité des magnifiques Rocheuses en descendant la rivière Bow à bord d'un radeau pneumatique ou en explorant la faune et la flore de l'extraordinaire Lac Louise, tout en profitant d'un lunch en plein air, préparé par un traiteur. Au programme : randonnée pédestre, canot, vélo de montagne, équitation en selle « western » ou montée en télécabine jusqu'au sommet du Mont Sulfur, pour vous régaler de la cuisine du terroir, à déguster devant un panorama exceptionnel.

L'ACPIR est déterminée à jouer pleinement son rôle d'orientation et d'encadrement de la profession et elle s'engage à élaborer des programmes éducatifs aussi pertinents qu'enrichissants, qui offrent toute l'information mise à jour et essentielle du domaine de l'insolvabilité des entreprises et des particuliers.

Pour de plus amples renseignements sur les avantages dont vous pouvez bénéficier en faisant partie de l'ACPIR, communiquez avec notre siège social à Toronto ou visitez [www.cairp.ca](http://www.cairp.ca).

Au plaisir de vous rencontrer à la Conférence!

## ACCOMMODATION

Le Comité de la Conférence Annuelle a réservé un bloc de chambres au prix exceptionnel de 239\$, plus taxes et frais de service. L'Hôtel Banff Springs honorera également ce prix spécial pour les trois jours précédant et les trois jours suivant la Conférence de l'ACPIR, selon les disponibilités.

Vous pouvez déjà réserver votre chambre en appelant l'Hôtel Fairmont Banff Springs au 1-403-762-2211, en donnant le code de référence "CAIRP2012".

Pour plus d'information sur l'Hôtel Fairmont Banff Springs, ses installations, ses programmes et ses circuits de golf, visitez le : [www.fairmont.com/banffsprings](http://www.fairmont.com/banffsprings).

Notez que des tarifs préférentiels ont aussi été confirmés au Chateau Lake Louise qui offrira 10% de rabais sur leur tarif régulier de 350\$, ainsi qu'à l'Hôtel Palliser de Calgary, au prix de 249\$. Tous ces tarifs sont valides pour 3 jours avant et 3 jours après la conférence.

[www.fairmont.com/lakelouise](http://www.fairmont.com/lakelouise),  
[www.fairmont.com/palliser](http://www.fairmont.com/palliser).

# NOUVELLES DES MEMBRES

L'ACPIR félicite chaleureusement tous ceux qui ont réussi l'Examen National sur l'Insolvabilité (ENI) ayant eu lieu à l'automne 2011, et tient à souhaiter la bienvenue à ses nouveaux membres:

**Charla Smith, Rajvinder Singh Hara, Jamee Johnson, Tom Powell, Liang (Allen) Yao, Adam R.F. Laiken, Stefano Damiani, Martine Robitaille, Martin Carrière, Arthur Blumer, Michael Bell, David Llewelyn Evans, Dennis Kish, Peter K. Crawley, J.Eric Findlay, Émilie Nadon, Tina Powell, Olga Chtcherbakova, Brandon Smith, Anna Koroneos, Pierre Marchand, Daniel McCulloch, Derek Lai, Brian F. Williams, Mathieu Roy, Jean Christophe Hamel, Catherine Nguyen, KennRobbs et Alexandre M.B. Corbett, Glenn A. Steiner, Rebecca Frederick, Tania Daher et Barry J. Peake.**

Chacun d'entre vous devrait communiquer avec le Comité des nouveaux membres afin de connaître toutes les activités spéciales qui vous sont offertes, en contactant la présidente, **Julie Mortreux** à l'adresse suivante : [jmortreux@deloitte.ca](mailto:jmortreux@deloitte.ca).

**Bienvenue à tous les nouveaux membres!**  
**N'oubliez pas que la force de votre association repose sur votre contribution et votre expertise et que nous avons toujours besoin de bénévoles!**

## **Avis aux membres de la profession:**

Le conseil d'administration a réadmis M. **Bruno Marchand** en tant que membre régulier de l'ACPIR. Avant de se prononcer, le Conseil s'est

appliqué à déterminer si « il le juge par ailleurs qualifié et juge souhaitable son adhésion à l'Association, en tant que membre régulier », comme l'exige l'article 11.01 des règlements de l'Association. M. Marchand avait déjà été membre de l'ACPIR, mais il avait présenté sa démission à la suite d'une plainte relative à sa conduite. Sa licence avait été suspendue pendant deux mois, soit du 1er août au 30 septembre 2010, au terme d'un processus disciplinaire issu d'une plainte provenant du surintendant des faillites. La plainte n'a jamais mis en doute l'honnêteté et l'intégrité du syndic, mais plutôt son inefficacité et son manque de rigueur quant à la fermeture diligente de ses dossiers. Le Conseil a également tenu compte de la conduite subséquente de M. Marchand, selon laquelle les dossiers semblent se fermer rapidement. En conséquence, le conseil d'administration a jugé que M. Marchand pouvait être réadmis en tant que membre régulier de l'ACPIR.

## **Membres à vie**

L'ACPIR tient également à remercier tous ses membres réguliers qui ont choisi de demeurer au sein de l'Association et qui ont fait cette année, la transition au statut de Membre à vie. Nous vous remercions chaleureusement de votre contribution passée et nous réjouissons de partager cette nouvelle étape avec vous.

## **Fusions et Affiliations**

### **Firmes**

» En décembre dernier, le bureau RSM Richter Financial Restructuring Practice de Toronto s'est joint à Duff & Phelps Canada Restructuring Inc.





- » Le 1er mars 2012, Green Hunt Wedlake s'est joint à Grant Thornton.
- » Horwath Leebosh Appel Inc. et Stern Cohen Shier sont maintenant fusionnés à MNP Itée.
- » MNP Itée s'est porté acquéreur des dossiers de Clarke Henning Inc.

### Particuliers

- » **Steve Cherniak** et **Mike Hanson**, qui œuvraient tous les deux chez KPMG ont joint les rangs de BDO.
- » **Bobby Kofman, Peter Farkas, Robert Harlang, David Sieradzki, Mitchell Vininsky** et **Lana Bezner** sont maintenant tous chez Duff & Phelps.
- » **Konstantinos Tertigas** s'est joint à Ernst & Young.
- » **Rob Shier, Arif Dhanani, Sheri L. Aberback, Denis Hamel, Frédéric Lachance, Robert Takash** et **Pierre St.Georges** travaillent maintenant pour MNP Ltée.
- » **Wayne Palmer** s'est joint à BDO, Winnipeg.

### In Memoriam

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille de **Alan Frederick Wolrige**, co-fondateur de la firme Wolrige Mahon de Vancouver, décédé le 6 décembre 2011.

### Prix et distinctions

Nos félicitations à **Arthur Blumer** de Aberback Lapointe et Associés Inc. de Montréal, qui a reçu la **Médaille d'or Ernst & Young Jack Biddell 2011** pour avoir obtenu la note la plus élevée à l'examen national sur l'insolvabilité.

**L'ACPIR juge essentiel de reconnaître les membres qui se distinguent. S'il y a des membres exceptionnels dans votre entourage, n'hésitez pas à les mettre en nomination!**

L'ACPIR ne pourrait être une organisation aussi florissante sans le concours de tous les bénévoles qui lui consacrent de leur temps. Vous pouvez présenter en tout temps de l'année des candidatures au **Prix du bénévole exceptionnel (PBE)**. Si vous connaissez une personne dont la contribution mérite d'être soulignée, rendez-vous au site [www.cairp.ca](http://www.cairp.ca) et choisissez le formulaire de mise en candidature approprié. Ensuite, il vous suffira d'écrire un courriel ou une lettre à **Roxane LaBrie** et de lui expliquer, en une page, pourquoi cette personne mérite un **PBE**. M<sup>me</sup> LaBrie soumettra votre lettre de recommandation au Comité de nomination aux prix et distinctions. Les bénévoles travaillent pour l'ensemble des membres; faisons-leur savoir que nous apprécions leur dévouement!

### Petit rappel...

L'échéance pour la remise des déclarations signées et le paiement des cotisations de membre était le 31 mai 2012. Si vous êtes en retard, veuillez communiquer sans tarder avec **Roxanne LaBrie** à: [roxanne.labrie@cairp.ca](mailto:roxanne.labrie@cairp.ca).

# NOS REMERCIEMENTS À BEA CASEY

L'ACPIR tient à remercier sincèrement **Bea Casey** pour la contribution exceptionnelle qu'elle a apportée à l'Association depuis qu'elle a joint ses rangs, en juin 2010, en tant que nouvelle directrice des Programmes d'éducation. Dès la première journée, la contribution de Bea à l'ACPIR a été exemplaire et des plus positive, ne serait-ce que pour les changements au programme d'éducation de l'Association.

Son expérience a joué un rôle de premier plan dans la transition du PNRPI au PQC. En août 2010, le Programme national de reconnaissance professionnelle en insolvabilité a été éliminé et le projet de remaniement du Programme de qualification des professionnels agréés de l'insolvabilité et de la réorganisation (PQC) a rapidement pris le relais. En septembre 2010, elle a organisé une réunion avec les membres de l'ACPIR, quelques représentants du Bureau du surintendant des faillites (BSF) et des employés de l'ACPIR, afin d'élaborer un profil de compétences qui devait servir de « feuille de route » pour le renouvellement de notre programme d'éducation. Les travaux de remaniement ont débuté rapidement avec la création et la coordination de différents groupes de travail ayant pour mission de revoir et de réorganiser la présentation du matériel de cours et la prestation des cours. Dans le but de créer un matériel cohérent et attrayant au niveau de la présentation, Bea a travaillé avec un graphiste pour créer l'image de marque du PQC et son nouveau logo, ainsi qu'un guide de présentation graphique qui est maintenant utilisé pour tout le matériel de cours, la correspondance et le matériel promotionnel. Guidé par Bea et ses aptitudes en gestion de projet, le Comité de révision du matériel de cours a supervisé toutes les révisions au cours, y compris les devoirs, les études de cas et le matériel de référence en ligne, tel les ressources didactiques.

Bea a travaillé en étroite collaboration avec un grand nombre de bénévoles qui ont grandement contribué à la préparation du nouveau matériel. Elle a mis sur pied le Comité d'examen sur les connaissances de base et a produit en un temps record, soit pour novembre 2011, le premier examen en ligne. Bea a créé le modèle qui sera dorénavant suivi et collabore étroitement avec le Comité du PQC, qui est chargé d'administrer le programme. Elle a également mis sur pied une structure de sous-comités connexes, afin de coordonner divers aspects du programme, par exemple les jurys d'examen, un comité de supervision des examens et le Comité de révision du matériel de cours.

De plus, dans un souci de protection de l'environnement, Bea a adapté la façon dont l'ACPIR présente le matériel de cours, en offrant le Cours de connaissances fondamentales et le Cours de connaissances appliquées en ligne. Les utilisateurs ont dorénavant accès à des mises à jour instantanées, des graphiques en couleur et de meilleure qualité, une meilleure lisibilité, ainsi que des liens menant aux ressources nécessaires pour améliorer le matériel à la disposition de tous les candidats au PQC. Pour ce faire, il a fallu conclure une entente avec Carswell afin d'offrir l'accès au matériel électronique produit par l'entreprise pour tous les candidats à l'appui de la recherche.

Bea a une vision très claire des changements qui marquent notre époque et des caractéristiques démographiques de nos candidats. Jamais à court d'idées ingénieuses pour le PQC, elle a toujours un nouveau projet en marche, ce qui lui permet de mobiliser les forces vives de tous les membres de l'équipe. **Bea Casey** a travaillé un nombre incalculable d'heures supplémentaires depuis qu'elle est entrée au service de l'ACPIR. En tant que directrice du Programme d'éducation, elle est pour tous une source d'inspiration en raison de son dévouement, de son éthique

professionnelle et de la passion avec laquelle elle s'engage dans tout ce qu'elle entreprend.

Bea est très à l'écoute des besoins des autres et sa grande empathie incite les membres de son équipe à vouloir se surpasser pour elle. Elle est ouverte aux nouvelles idées et aux suggestions créatives, et elle est accessible en tout temps. En plus d'avoir un très bon sens de l'humour, elle excelle lorsqu'il s'agit d'établir les priorités et de définir des attentes réalistes.

Bea est amicale et gentille et fait toujours preuve de professionnalisme. Tous ses collègues vous diront qu'ils se sentent privilégiés de travailler avec cette femme de qualité, qui est également une épouse et une mère remarquable.

L'ACPIR est reconnaissante de compter quelqu'un d'aussi exceptionnelle parmi les membres de son équipe et espère avoir la chance de poursuivre cette belle collaboration pour plusieurs années à venir. Bea est véritablement un modèle de premier ordre pour nos nouveaux membres.

*« J'ai travaillé pour plusieurs associations mais jamais je n'ai vu un tel niveau de qualité lorsqu'il s'agit du travail bénévole. Tout le monde est tellement dévoué et travaille si fort! Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'appui de l'équipe dévouée du Programme d'éducation de l'ACPIR – Isabelle Gauthier, Joy Frazer et Renzo Libaque – et le travail inlassable de centaines de bénévoles qui ont consacré un nombre incalculable d'heures à rédiger, réviser, revoir des documents, répondre à des questions, corriger des examens, faire des essais... » – Bea Casey*

**Si vous aimeriez que votre événement soit mentionné dans le prochain Bulletin de la présidente, svp envoyez tous les détails à: [roxanne.labrie@cairp.ca](mailto:roxanne.labrie@cairp.ca)**